REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 23 juliet 2019 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Vesoul

NOR: JUSB 1923028A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics :

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 20 septembre 2019, mis fin aux fonctions de Madame Claude CORNARD (BARBEROT), greffière, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Vesoul.

Article 2

Il est, à compter du 20 septembre 2019, mis fin aux fonctions de Madame Agnès TUAILLON-MAIRE, greffière, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal d'instance de Vesoul.

Article 3

Madame Agnès TUAILLON-MAIRE, greffière, est, à compter du 20 septembre 2019, nommée à titre exceptionnel pour la période du 20 septembre 2019 au 31 décembre 2019, régisseuse intérimaire au tribunal d'instance de Vesoul.

Article 4

Madame Béatrice PAUTOT, adjointe administrative principale, est, à compter du 20 septembre 2019, nommée régisseuse suppléante au tribunal d'instance de Vesoul.

Article 5

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de BESANÇON, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 23 juillet 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice, Par délégation la cheffe du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,

Aude TORCHY